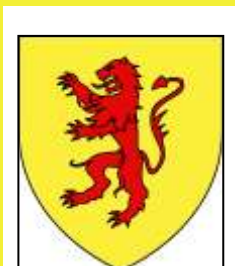




# Les Nouvelles d'Auriac 2014

ANNÉE 2014



## Mairie d'Auriac

Le Bourg

19220 AURIAC

Tél : 05.55.28.23.02

Fax : 05.55.28.29.82

commune.auriac@orange.fr

## SOMMAIRE :

Informations

Municipales, budget.

P 2, 3 et 4

Camping / Classes Vertes

P 4

Associations :

P 5, 6, 7, 8

Historique du Prieuré

P 8

Ecole et Périscolaire :

P 9

Centenaire Grande Guerre :

P 10, 11

Travaux 2014 :

P 12

Réglementation brulage :

P 13, 14

Chantier Salle des fêtes :

P 15

Divers et remerciements :

P16.



## Le « petit mot » du Maire

Chers concitoyens,

Tout d'abord, je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à la nouvelle équipe à l'occasion du renouvellement de votre Conseil Municipal.

Soyez assurés de notre volonté d'œuvrer pour qu'AURIAC reste cette jolie commune dynamique où il fait bon vivre.

La profonde réforme territoriale qui nous attend dans les prochaines années va changer durablement le mode d'administration de nos communes. Nous devons tous être vigilants et solidaires afin de ne pas perdre notre identité et nos spécificités dans cette aventure.

Kofi Annan, Prix Nobel de la Paix a dit : « La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat », ceci est aussi valable pour nos territoires, reste à le mettre en œuvre, ce ne sera pas facile, mais nous nous devons d'essayer et de réussir, l'avenir des petites communes rurales en dépend.

Le conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015**

Bonne lecture à tous.

Le maire,  
Nicole Bardi.

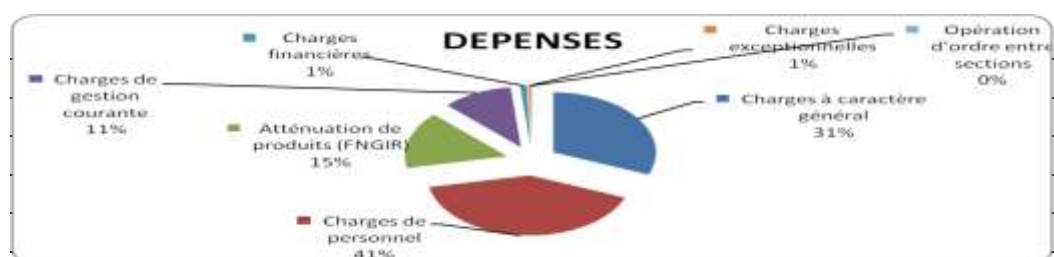


# Informations municipales 2014

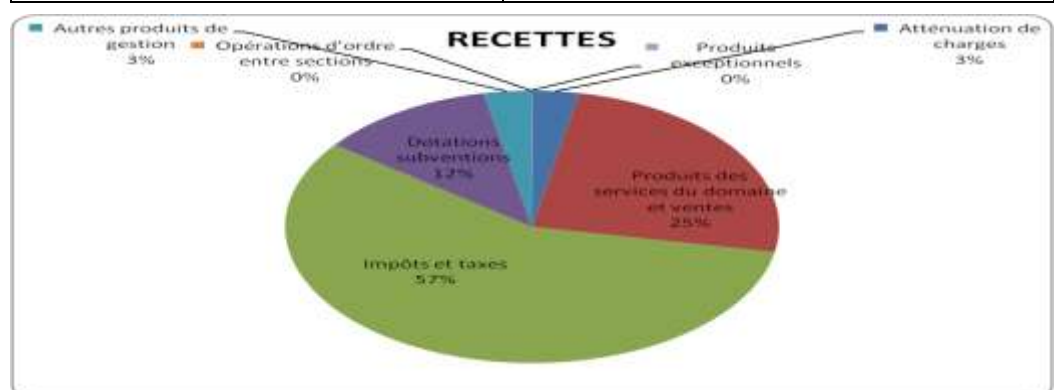
## SECTION FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Ces tableaux sont issus du Compte Administratif  
2013

DEPENSES	570 626,66
Charges à caractère général	177 114,27
Charges de personnel	233 117,48
Atténuation de produits (FNGIR)	87 714,00
Charges de gestion courante	63 552,59
Charges financières	5 822,56
Charges exceptionnelles	2 405,00
Opération d'ordre entre sections	900,76



RECETTES	687 282,80
Atténuation de charges	21 060,02
Produits des services du domaine et ventes	171 142,99
Impôts et taxes	393 975,53
Dotations subventions	79 434,88
Autres produits de gestion	21 136,57
Opérations d'ordre entre sections	0,00
Produits exceptionnels	532,81



TOTAL	
Dépenses	570 626,66 €
Recettes	687 282,80 €
Résultat de l'exercice	116 656,14 €
Résultat N-1	136 502,32 €
Solde	253 158,46 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL COMMUNE**

<b>DEPENSES</b>	<b>237 115,72 €</b>
Immobilisations corporelles	114 525,69 €
Immobilisations incorporelles	17 815,65 €
Immobilisations en cours	83 081,75 €
Emprunts et dettes (rbt capital)	21 692,63 €
Opé d'ordre opération patrimoniales	0,00 €

<b>RECETTES</b>	<b>163 248,09 €</b>
Subventions d'investissement	26 864,24 €
Cautions	0,00 €
Emprunts	10 000,00 €
Immobilisations corporelles	0,00 €
Dotations fonds et réserves	17 158,10 €
Excédent fonctionnement 2012	108 324,99 €
Opération d'ordre	900,76 €

<b>TOTAL</b>	
Dépenses	237 115,72 €
Recettes	163 248,09 €
Résultat de l'exercice	-73 867,63 €
Résultat N-1	-53 993,99 €
Solde	-127 861,62 €

Ces tableaux sont issus du Compte Administratif 2013

**BUDGET ASSAINISSEMENT**

<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	28 645,79 €
Recettes	33 146,25 €
Résultat de l'exercice	4 500,46 €
Résultat N-1	4 671,90 €
Solde	9 172,36 €

<b>Investissement</b>	
Dépenses	17 176,80 €
Recettes	36 191,78 €
Résultat de l'exercice	19 014,98 €
Résultat N-1	68 016,47 €
Solde	87 031,45 €

## BUDGET EAUX

Fonctionnement	
Dépenses	22 078,45 €
Recettes	31 687,17 €
Résultat de l'exercice	9 608,72 €
Résultat N-1	53 998,02 €
Solde	63 606,74 €

Investissement	
Dépenses	62 392,50 €
Recettes	7 106,42 €
Résultat de l'exercice	-55 286,08 €
Résultat N-1	62 096,05 €
Solde	6 809,97 €

## BUDGET CCAS

Fonctionnement	
Dépenses	2 585,00 €
Recettes	2 500,00 €
Résultat de l'exercice	-85,00 €
Résultat N-1	698,70 €
Solde	613,70 €

### Saison camping 2014



	CA au 25/11/2013	CA au 15/12/2014	<i>Différence</i>
<b>Pêche</b>	2 040.00 €	2 066.00 €	26.00 €
<b>Loisirs</b>	1 234.00 €	718.50 €	-515.50 €
<b>Camping</b>	28 710.18 €	27 112.20 €	-1 597.98 €
<b>Bar</b>	25 750.91 €	18 143.58 €	-7 607.33 €
<b>Total</b>	57 735.09 €	48 040.28 €	-9 694.81 €

Une baisse sensible du chiffre d'affaire notamment pour le bar qui peut s'expliquer par une météo très capricieuse en juillet et Août.

### Classes Vertes 2014

7 séjours accueillis en 2014 pour la ville de Paris et 1 pour la ville de Brive (vacances de Pâques) et Colonie de vacances Vertes Cotes du 07/07 au 13/08.

**Chiffre d'affaire global : 88 137, 27 €**

# LES ASSOCIATIONS

## LA CHASSE A AURIAC

La saison 2014/2015 est déjà bien avancée et ne sera probablement pas une grande année. Le sanglier est peu présent sur notre territoire, c'est identique sur beaucoup de communes en Corrèze. La pression exercée pour faire baisser la population de cervidés a été efficace, le nombre d'animaux présent est faible et bien que les attributions de bracelets soient en forte baisse, les plans de chasse ne seront pas réalisés. Le chevreuil reste stable.

Les oiseaux de passage restent peu présent pour les grives et semblable aux autres années pour les pigeons. La chasse à la bécasse s'annonce bonne cette saison avec déjà de jolie tableau. Le renard est très présent ainsi que les blaireaux qui sont de plus en plus nombreux. Nos piégeurs sont à votre service et se feront un plaisir d'agir chez vous s'il y a des soucis :

Mr DUCLAUX Jean-Paul et Mr CURRIERE Thierry qui est nouveau piégeur et garde particulier de la société.

Pour les animations, réfection de la salle des fêtes oblige, le cerf à la broche sera absent cette année. Cependant nous essaierons de maintenir le repas des propriétaires, auxquels nous tenons beaucoup, dans un autre

lieu. Nous sommes conscients que sans eux nous ne pourrions exercer notre passion et nous les en remercions.

Le quine aura lieu à Bassignac le haut avec l'entente des barrages le 31 janvier 2015.

Le Ball-trap sera aussi au rendez-vous cet été pour le plaisir des grands et des petits.



## CLUB D'ANIMATION AURIAC

Un week-end festif bien réussi qui a débuté le samedi soir par un repas champêtre animé par l'orchestre de Rémi SALLARD qui comme chaque année a connu un franc succès. Le dimanche a débuté par le concours de quilles suivi d'un apéro-concert et d'un show gratuit animé par Pilou (sosie de Patrick Sébastien) et ses danseuses.

Toute la journée, les enfants ont pu profiter de structures gonflables et des quads gratuitement.

La fête a été clôturée par un brillant feu d'artifice sur le plan d'eau.

Un grand merci au comité des fêtes et à tous les bénévoles.



## LES COURRIJOUX

Une nouvelle association auriacoise est née : Les Courrijoux ». Elle a pour but de proposer des activités culturelles, de loisirs et d'organiser un marché de Noël traditionnel. Bernard MAS, Danièle CAYMAN, Philippe DUBOIS sont Président d'honneur, Présidente et Vice Président.

Inscriptions : 10 € (15 € pour un couple). Renseignements : contacter le 06.83.03.47.99



## CLUB DE FOOT

L'Entente des Barrages regroupe les clubs d'Auriac, Bassignac et Servières, elle a pour but de promouvoir la pratique du football en Xaintrie.

Elle se compose d'une cinquantaine de licenciés séniors et d'une vingtaine de jeunes.

Les résultats de l'année sont moyens avec la descente en 2<sup>ème</sup> division de l'équipe fanion.

Nous conservons une équipe réserve, mais il est difficile de trouver 14 joueurs tous les dimanches.

Comme tous les ans, nous avons participé au maximum des manifestations organisées dans nos communes, mais comme pour beaucoup d'associations, le bénévolat est de plus en plus rare et il est bien difficile de faire plus...

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année 2015.

Président et correspondant : Daniel LAFOND

Trésorier : Grégory BADOU

Responsables Equipe 1 : Jean-Claude MORANGE et Gilles GADRAT

Responsables Equipe 2 : Francis TEULET et Pierre ESCURE

Responsable AJAX : Jérôme DUCROS

Présidents délégués : Michel CAZE (Auriac)

Gilles GADRAT (Bassignac)

Jérôme DUCROS (Servières)



## VELO CLUB D'AURIAC

Contact : Eric DUCROS Tel : 0555285375

Le Vélo club d'Auriac, fier de ses 25 licenciés, s'est bien fait remarquer cette dernière saison sur les podiums.

On compte plus de 90 inscriptions aux courses (80 en 2013) et 7 victoires pour le club (6 en 2013) dont 3 pour Erwin, 1 pour Guy, René, et Eric et 1 en VTT pour Gérard.

Lors du championnat départemental du 9 mars 2013 à Chamberet, on peut noter la 5<sup>ème</sup> place pour Michel chez les plus de 50 ans et la 1<sup>ère</sup> place pour Gérard chez les plus de 60 ans.

Pour le championnat départemental de vélo sur route, à Espagnagol le 1er juin, Eric se classe 4<sup>ème</sup> et Michel 14<sup>ème</sup>.

Notre modeste club a aussi organisé ses deux courses, la première le 15 juin à Auriac et la seconde le 23 août à St Privat, et un concours de belote le 23 juin avec de beaux lots.

C'est dans une ambiance conviviale que les amateurs de vélo se rencontrent non seulement, pour les plus sportifs lors des compétitions, mais aussi et surtout pour le plaisir de rouler ensemble.

Bienvenue à nos nouveaux licenciés !



**L'association « Réfléchir et Informer sur la STEP de Redenat »** (R.I.S.R.) compte une centaine de membres. Elle a été créée par Pierre Clavel, Dominique Mas, Alain Brogniart, Daniel Minguet le 14 novembre 2011 avec pour objectif de « Collecter et diffuser à la population des informations impartiales sur la Station de Transfert d'Énergie par Pompage qu'il serait question d'implanter sur la Dordogne au lieu dit Redenat ; faire connaître les enquêtes indépendantes sur ce projet ; organiser des débats sur ce thème »

Pour plus d'informations, voir notre site : [www.risr.fr](http://www.risr.fr)  
Tél : 05 55 28 74 16 ; 06 13 81 81 41 ; 05 55 28 48 32

## CLUB DE L'AMITIE



Le 15 janvier 2014, sur 40 adhérents, 36 membres étaient présents pour assister à l'Assemblée Générale, suivie par la galette des Rois. Le bureau a été reconduit dans son intégralité, avec Laurence MARTIN comme Vice-présidente.

Parmi les activités variées qui se sont déroulées, durant cette année 2014, nous retiendrons, la Chandeleur et ses gourmandises « faites maison », une journée à CAHORS, avec visite de la ville en « petit-train » et repas croisière sur la rivière LOT, la choucroute servie par le restaurant de RILHAC dans la salle des classes vertes, ainsi que la Demi-finale du concours de belote à ST BONNET AVALOUZE, tout cela pendant le printemps.

Durant l'été, deux soirées à thème au restaurant SOTHYS (un concert Flamenco et une animation de musiques celtes), un repas champêtre à la terrasse du Camping. Les belotes du mardi après-midi ont continué dans la même ambiance et la même convivialité.

Pour l'arrière saison, l'automne et ses merveilleuses couleurs autour du plan d'eau d'AURIAC, a accueilli 37 adhérents pour un repas au restaurant des jardins de SOTHYS, afin de fêter les 30 ans du Club créé par Marcelle MAGNE en 1984.

Une journée a été consacrée à la visite guidée du musée Jacques CHIRAC à SARRAN, avec agapes au restaurant « les Jardins de VENTADOUR », balade dans les rues d'EGLETONS.

Les fêtes de fin d'année se sont déroulées aux classes vertes, par un repas spectacle, avec comme acteurs amateurs, certains membres du Club. A cette occasion, de nouvelles vocations d'acteurs verront peut-être le jour...

Au bilan, une année 2014 riche en événements de toutes sortes. Le Club de l'Amitié reste ouvert à toutes personnes susceptibles de partager les valeurs d'amitié et de convivialité qui caractérisent le Club. Pour celles et ceux qui voudraient partager le dynamisme, la chaleur et la convivialité du Club de l'Amitié, contacter :

Jeannine BRAJOU 05.55.28.12.02.

Martine VEAUTE 05.55.28.09.61.

Cotisation : 20 Euros.



## Les Xaintrigolos



He oui les Xaintrigolos ont élu domicile à Auriac. C'est une bande de 11 joyeux fêtards qui pensent que la vie doit passer par le rire. Ils répondent à toutes les invitations des associations du département et même des départements voisins. Les spectateurs ont entre 7 et 100 ans. Ils ont organisé avec les anciens de Bassignac le Haut une soirée pour le Téléthon et le 31 janvier une autre manifestation aura lieu à la salle des fêtes de ST PRIVAT AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER. VENEZ NOMBREUX. A AURIAC en octobre dans la nouvelle salle ce sera magique du jamais vu. Il faudra réserver... MAIS SOYEZ COMME NOUS HEUREUX DE VIVRE





## LES VIEILLES CHARRIERES

Cette année plusieurs nouveaux membres sont venus nous rejoindre, qu'ils soient les bienvenus.

Nous avons terminé l'ouverture du chemin qui part du chemin de Morand pour rejoindre celui du Glandier. A l'origine il était sans issue et s'arrêtait dans un pacage transformé maintenant en bois. Pour rejoindre le chemin du Glandier il faut passer chez un propriétaire qui nous a permis de passer chez lui et nous l'en remercions.

Ce chemin descend jusqu'au ruisseau des Bialles qu'il traverse. Nous avons enlevé quelques branchages qui l'obstruaient pour lui permettre de couler plus facilement. Au niveau du cours d'eau il est encadré par un muret recouvert de mousse. Il remonte et redescend pour traverser un autre bras de ruisseau, puis longe une plantation et traverse le bois privé pour arriver sur le chemin

du Glandier. (Voir carte) Nous avons également ouvert un passage qui rejoint une piste de Dézéjoul avec le chemin balisé

bleu qui descend du Puy du Bassin. Il contourne les captages d'eau. Celui-ci évite de prendre une partie de route lorsque l'on veut faire le tour de Dézéjoul à pied. (Voir carte ci contre)

Nous avons en projet d'ouvrir un chemin qui part de la chapelle du Puy du Bassin et arrivera directement au chemin de Dézéjoul.



Si vous avez à cœur de redonner vie à notre petit patrimoine en rouvrant des chemins perdus vous pouvez venir nous rejoindre.  
Danielle MOLIST 0555284830

## Historique du Prieuré St. Géraud d AURIAC.

Les vieilles demeures ont une âme, j'en suis convaincu.

Une âme non fantomatique, mais toute expressive, imprégnée de l'esprit de ceux qui les ont occupées au travers des siècles.

Il n'appartient qu'à nous autres, contemporains, de prendre le temps d'observer, d'écouter, de sentir pour en comprendre le message.

Alors, fermons les yeux un instant.

Et laissons à ma propriété, l'ancien prieuré bénédictin Saint Géraud, le soin de nous conter ses péripéties ancestrales qui l'érigèrent à l'un des plus hauts rangs du Diocèse de Tulle.



Située au cœur de notre bourg d'Auriac, entre Limousin et Auvergne, et aujourd'hui séparée de l'église par une ruelle dont elle ne s'est disjointe que pour permettre le cheminement de processions disparues, elle offre aux riverains et aux touristes l'aspect d'un rectangulaire édifice de granit du 18<sup>ème</sup> siècle, recouvert d'une toiture de lauzes, dont le contour n'est contrarié que par une tour, hélas raccourcie.

Il s'agit donc de l'ancien prieuré dédié à Saint Géraud, qu'on appelait le bon comte et qui était originaire d'AURILLAC, dans le Cantal.(855-909)

De l'origine de notre bâtiment, nous ignorons tout. Mais il existait déjà en 1299. Sous quel aspect architectural, nous n'en savons rien non plus.

Cependant, le site avait une importance assez appréciable puisqu'il venait en 3<sup>ème</sup> position sur le plan des bénéfices (simples) de l'ancien diocèse et avait la cure à son bénéfice.

Le prieur qui siégeait dans ce châtelet était Seigneur, Haut justicier de l'endroit et dépendait de l'abbaye d'Aurillac, en Auvergne.

On retrouve trace de cette prérogative encore aujourd'hui, par la présence de deux geôles, dans la tour.

Le premier prieur connu fut un certain frère Gérald de Jo (ou Job, du nom d'un hameau d'AURIAC), en 1299.

Le nom des prieurs qui se sont succédés ici comptent parmi les plus illustres du Limousin et de l'Auvergne : j'en citerai deux : la famille De Saint Exupéry dit De Miremont, de 1420 à 1605.

Puis celle de Lavar, de 1605 et jusqu'en 1769. Leur groupage semble présenter le prieuré comme un bien de famille.

C'est en 1774, sous l'impulsion du prieur Louis Mathias de Barral de Rochechanard, futur archevêque de Tours, que fut réalisée la dernière restauration avant celle qui a cours aujourd'hui.

Cette date apparaît sur la pierre surplombant l'actuelle porte d'entrée principale.

Le dernier prieur, Marie Auguste Antoine Larivière de la Tourette, chevalier de Malte, date de 1790. Il dût probablement connaître l'abrasement des trois blasons figurant au-dessus de la porte principale.

Un siècle plus tard, le docteur Galvaing en était le propriétaire.

Servant dans la gendarmerie, je rentrai d'une campagne d'un peu plus de deux ans à Mayotte avec ma jeune épouse fin 1997 et, désireux de fonder une famille, je souhaitai ancrer mes enfants en un lieu propice à surmonter les affectations successives que connaissent les militaires.

C'est ainsi qu'en 1998, nous devenions propriétaire de la demeure auriacoise. Nous avons acquis

ce bien suite au décès de Mme Arliguie, descendante des Galvaing, déjà cités.

Depuis lors, outre la restauration, il m'importe de remettre en valeur l'endroit également sur un plan culturel.



En 2008, le site était intégré dans une sortie de la société des lettres, sciences et arts de la Corrèze. Le 21 juillet 2011, une animation en tenue d'époque était proposée aux soixante dix randonneurs du concept Balades en Corrèze orchestré par le Conseil Général. Labellisée en 2008 puis en 2010 par la fondation du patrimoine, nous nourrissons aujourd'hui le projet d'entreprendre la restauration des murs d'enceinte en pierre, restauration dont ne manquera pas de profiter le bourg tout entier. **Sylvain MUNSCH.**





## L'Ecole

### NOTRE JARDIN



**ANNEE SCOLAIRE  
2013.2014**

### SEJOUR VOLCAN



### SPECTACLE FIN D'ANNEE



## Activités Périscolaires

Depuis la rentrée 2013-2014 et la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, les enfants sont accueillis les lundis et vendredis de 15 h 30 à 16 h 30 et les mardis et jeudis de 16 h 00 à 16 h 30.

Cet accueil périscolaire est un moment d'accueil et de loisirs qui a pour mission d'assurer le suivi des enfants en dehors du temps scolaire.

Les activités proposées sont les suivantes :

Module oiseaux, initiation rugby, jeux collectifs, initiation espagnol, mini-golf, atelier de Noël, jeux de société, échecs, atelier pâtisserie, initiation danse folklorique, cup song, intervention du Sicra, cartes de vœux, atelier crêpes, atelier sur l'eau, confection de porte-clefs.

Un grand merci aux intervenants extérieurs : Mr Alain BROGNIART, Mr Charles PUYRAIMOND,

Mr Louis GARCELON, Mr Jean-Michel TEULIERE, Mme LAVOLTE Françoise, Mr Xavier PUYOL, Mme Christelle GARCELON, les BOUSCAS,

Mr Thierry CURIERE, Mr Jean-Jacques LEVEQUE, le SICRA et particulièrement Mme ROULLIAY

Nicole qui pour démontrer son attachement à la commune et à l'école d'Auriac apporte mensuellement une aide financière destinée au périscolaire.

## Commémoration 11 Novembre 2014 AURIAC

Pour cause de travaux à la salle polyvalente d'AURIAC, le repas traditionnel du 11 novembre offert par la mairie aux séniors d'AURIAC, s'est tenu à la salle des classes vertes le samedi 8 novembre 2014 ; un peu plus d'une cinquantaine de personnes a répondu présent à l'invitation du conseil municipal.



Le mardi 11 novembre 2014, près de soixante-dix AURIACOIS se sont recueillis au monument aux morts, pour que l'on n'oublie pas ceux qui, par leur sacrifice au cours des différents conflits du vingtième siècle, nous ont légué cette liberté si précieuse aujourd'hui.

En fin de matinée, un apéritif a été servi dans la salle du conseil municipal.



### *Je vais me baptiser " la passeuse de mémoire" !*

L'histoire des Poilus d'Auriac continue...

Au repas des anciens de la commune le 8 novembre 2014, en questionnant (*je suis d'une nature très curieuse*) Henri Marot, ancien maire d'Auriac, j'apprends, qu'il existe, dans le cimetière d'Auriac, la tombe du soldat? Le repas terminé, je suis Henri Marot dans le cimetière. Là, il me montre quatre tombes



identiques, et me désigne celle baptisée "du Soldat" n° ? du cimetière. Il m'apprend que sa femme Josiane Dubernard- Marot, native d'Anjou Auriac, a récupéré en 2012, les 11 débris d'une plaque de béton gravée, qui se trouvait sur cette tombe, celle apparemment? et, maintenant confirmé de: Benjamin Désir mort pour la France le 25 juillet 1920 dans sa 22ème année dont le nom est gravé sur le monument aux Morts de la commune.

Pourquoi, Josiane Dubernard-Marot s'est-elle intéressée à cette tombe? Benjamin Désir était le dernier enfant d'une fratrie de quatre, tous nés à Joug-(Anjou), enfants de Joseph Désir, cultivateur à Joug et marchand de parapluie ambulancier, et de Maria Angéline Firmina Selves. Benjamin Désir est décédé dans un hôpital parisien, où il était soigné, à la suite de ses blessures de guerre d'août 1918.



Le 9 décembre 1921, devant Me Mons Notaire à St Privat, Joseph et Maria Angéline Firmina décident de faire le partage de leurs biens (photo), maison, grange et terres de Joug-Anjou.

Le 22 décembre 1921, les affaires de succession sont terminées. Maria Angéline Firmina est retrouvée noyée, dans la Dordogne à Valette; Suicide? Morte de chagrin après le décès de son fils ?

Marie Pauline Désir, l'aînée des enfants, épouse de Jean Dubernard, sera l'héritière des biens de ses parents, après avoir dédommagé ses frères et sœurs, Eugène et Alix Antonine Désir.

Marie Pauline Désir était la grand-mère paternelle de Josiane et Benjamin Désir son grand-oncle. Il ne faut rien jeter! j'en suis convaincue! ce puzzle de pierres, sauvegardé par Josiane et reconstitué à ce jour, nous permet aujourd'hui, de retrouver le lieu où notre "Poilu" Benjamin, repose. Cette plaque retrouvera sa place sur la tombe !

Et les autres Poilus du cimetière ?... à suivre. [NADIA](#)  
(Photos Yveline Legal - Lalo - Merci)





## 100 ans après, Auriac n'a pas oublié

En cette année du centenaire de la guerre 14/18, bien que plus un acteur de cette tragédie ne soit de ce monde et que leurs souvenirs s'estompent, nous nous devons de leur rendre l'hommage qui leur est dû.

Pendant trois jours, la communauté d'Auriac et de ses environs s'est ressoudée autour du souvenir de ses Poilus. Le samedi 1er août 2014, 100 ans après le jour de l'annonce de la mobilisation générale, les Auriacois se sont retrouvés devant le monument aux morts pour la France, pour un dépôt de gerbes, et devant l'école et l'ancien-ne mairie, là où il y a un siècle, le maire Léon Mathieu lisait le texte de l'ordre de mobilisation. Les cloches d'Auriac ont sonné comme il y a 100 ans, annonçant que l'heure était grave.

Ce 1er août 2014, Auriac n'était pas en fête, l'émotion se lisait sur tous les visages ; Auriac a pleuré à la lecture de deux lettres d'adieu des deux jeunes instituteurs d'Auriac morts pour la France à 20 ans. Ensuite, en entonnant le "chant du départ" la population présente s'est dirigée vers le local des "Jardins de Sothys" pour ouvrir l'exposition " - Contre l'oubli - les 35 Poilus d'Auriac quittent le monument aux morts pour se raconter".

L'espace de ces trois jours, Auriac a découvert le visage et l'histoire de la vie, hélas trop courte et combien émouvante, de Ses 35 Poilus.

Trois jours d'exposition, c'était trop peu, aux dires de tous, nous la présenterons de nouveau en 2015.  
*mais avant, un grand merci,*

*A la Fondation du Patrimoine du Limousin pour son aide financière,*

*Aux Jardins de Sothys pour le prêt du local,*

*Aux Archives départementales de la Corrèze pour l'énorme travail de numérisation des fiches de matricule des soldats,*

*Aux anciens Combattants pour leur présence et à l'hommage rendu au monument aux morts,*

*A la Mairie d'Auriac, à son personnel technique "pour leurs bras" et son personnel administratif*

*Alain et Sylvie pour l'aide et le suivi de l'exposition,*

*A l'équipe des retraités de Lalo et leur famille pour l'installation et le démontage de l'exposition,*

*A Jean Yves et Marie Lapeyre pour le prêt du costume de leur ancêtre et à Eve Leroux pour le prêt du mannequin,*

*A Pierre Autière et sa fille Julia, pour le prêt de la vitrine et leur aide à l'installation,*

*A Juline Labriet, ma nièce, pour la conception des panneaux,*

*A Guillaume Prodel, arrière petit fils de poilu pour ses courriers,*

*A tous ceux d'Auriac qui ont fouillé dans la poussière de leur grenier pour permettre l'exposition d'objets tels : Plaques souvenirs émaillées, casques, masques à gaz, cadres et médailles, journaux, lettres et cartes postales, photos etc...*

*Merci à Nicole Bardi notre Maire, à Michel Gicquel 1er adjoint et leur équipe d'avoir permis la réalisation de cet hommage à nos Poilus. [NADIA](#)*

### [AURIAC 2016 - un voyage sur les traces de nos Poilus - Verdun - Reims - Arras -](#)

Ce voyage de 50 places s'effectuera en car, au départ d'Auriac le lundi 6 juin 2016 **au soir, voyage de nuit. Le séjour durera 3 jours. Nous serons hébergés, deux nuits (7/8 et 8/9 juin 2016), dans le centre de .....près de Craonne.** Ce voyage ne pourra malheureusement pas, se faire avant cette date, faute de places disponibles (période de célébration du centenaire). Nous sommes contraints de réserver les places d'hébergement le plus rapidement possible. Nous allons donc, ouvrir à la Mairie, un registre d'inscriptions (**un acompte de..... vous sera demandé**).

Nous serons à Verdun la journée du **mardi 7 juin 2016. Un circuit de visites, commenté par une personne de l'Office de Tourisme de Verdun, intitulé " Verdun, au coeur de l'Histoire", nous fera découvrir - le Fort de Douaumont- l' Ossuaire de Douaumont - le Fort de Vaux - la Tranchées des Baïonnettes. Le déjeuner sera pris sur place dans un restaurant.**

L'après-midi nous visiterons - la Citadelle de Verdun et la Butte de Vauquois. **Là, nous nous inclinons sur la tombe du Soldat Alexandre Pair et à Souin- Perthus lès Hurlus, à la Nécropole de la Crouée, sur celle de Denys Louis Grèze.**

Le **mercredi 8 juin 2016** matin, nous irons saluer, le soldat **Joseph Breuil** à la Nécropole de Sillery-Thuisy . De là nous retrouverons à Craonne, Noël Genteur Maire - Conseiller général - Paysan-éleveur et enfant du pays, qui nous guidera sur le circuit du Chemin des Dames. Restauration dans les environs.

L'après midi, visite du musée de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne.

La journée du **jeudi 9 juin 2016, sera consacrée à la visite du secteur d'Arras - Pas de Calais - Batailles de l' Artois . Nous découvrirons le tout nouveau **Mémorial International de Notre Dame de Lorette, inauguré le 11 novembre 2014** par F. Hollande, et la Nécropole; **Là, nous nous inclinons, sur la tombe du Soldat Joseph Brajou.****

Nous terminerons la journée, par la visite du secteur de Neuville St Vaast Pas de Calais, la Nécropole de la Targette- le musée militaire de la Targette - **Thélus et Ecurie** et le tristement célèbre "Labyrinthe" dont il ne reste presque rien, mais où, quatre Poilus d'Auriac ont disparu le même jour, le 25 septembre 1915- **Jean Henri Fraysse - Auguste Deynard - François Félix Pouget - Auguste Rivière et un cinquième, le 14 novembre 1915 Louis Aussoleil,** dont le corps repose dans le carré militaire du cimetière de la commune de Haute Avesnes Pas de Calais.

Sur la route du retour, nous ferons un arrêt à Camblyneul Pas de Calais, où repose, dans le carré militaire du cimetière le Soldat **Joseph Vaur.**

**Le jeudi 9 soir, après restauration, retour de nuit pour Auriac**

Ce voyage est estimé, pour le moment à, 300 euros **par personne. Nous allons essayer, aec votre aide de diminuer ce coût , en organisant : concours de belote? tarot? tombola? repas? Etc...et en demandant des aides financières à différents organismes .**

**Dès aujourd'hui, inscrivez vous à la mairie !**

**Le programme proposé est un avant projet susceptible d'être modifié.**



## Travaux, Réfections et autres.....

### Voirie 2014 : Route de Chadirac

Coût TTC : 27 340,20 €

HT : 22 783,50 €

Financement : Conseil Général 19 : 25% - Commune : 75%



### Achat d'une débroussailleuse :

Coût TTC : 1 050,00 €

HT : 875,00 €

### Achat de grilles d'exposition :

Coût TTC : 2 005,56 €

HT : 1 671,30 €

Subvention accordée par « La fondation du patrimoine » :

1 200,00 €

### Cloches de l'église : Moteur de volée / Battant /

Tableau de commande :

Coût TTC : 4 752,00 €

HT : 3 960,00 €

### Achat de 2 « Grills » pour la cuisine du camping :

Coût TTC : 1 467,60 €

HT : 1 223,00 €

### Achat d'un pédalo pour le camping :

Coût TTC : 2 904,00 €

HT : 2 420,00 €



**Renovation Ponton plan d'eau**



**Peintures Rez de Chaussée bâtiment Classes Vertes**

**Fin de travaux de mise  
aux normes  
des trois stations  
d'épuration de  
Lalo, le Mons et de Job**



### **Rénovation pignon préau école**

Pierre Bouyges : 2.021.21 euros TTC

J.C Bonheure : 2.575.20 euros TTC



Service départemental  
de communication interministérielle  
de la Corrèze

Tulle, le 22 avril 2014

## COMMUNIQUÉ - PRESSE

### **Brûler ses déchets verts est strictement interdit**

Avec le retour du printemps, les activités de jardinage sont de retour. Tonte de la pelouse, taille des arbres fruitiers, entretien des haies, élagage, débroussaillage : les occasions de produire des déchets verts ne manquent pas. Et pour les éliminer, la vieille habitude de les brûler au fond du jardin ou du champ résiste au temps... et à la réglementation.

Or, le Règlement sanitaire départemental (article 84) **interdit le brûlage des ordures ménagères – dont les déchets verts font partie** - tant à l'air libre (feu de jardin) qu'en incinérateur. Et la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 rappelle ce principe : que l'on se trouve en ville, en secteur périurbain ou rural, **le brûlage des déchets verts DOMESTIQUES est STRICTEMENT interdit, et ce toute l'année.**

**Une seule exception existe** : les déchets issus de **l'activité professionnelle des agriculteurs et des forestiers** relèvent d'une réglementation particulière. Pour tout renseignement, il convient de contacter :

la Direction départementale des territoires de la Corrèze (DDT)  
Service économie agricole et forestière – Tél. : 05 55 21 83 40

### **Pourquoi cette interdiction ?**

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, **le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants** dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène. De plus, le brûlage des déchets verts correspond à une combustion peu performante qui émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides.

#### **Contact presse**

Isabelle POUGEADE

☎ 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43

[isabelle.pougeade@correze.gouv.fr](mailto:isabelle.pougeade@correze.gouv.fr)

✉ 1 rue Souham – BP 250 – 19012 Tulle cedex. ☎ Standard : 05.55.20.55.20 – Télécopie : 05.55.20.73.43  
Site internet départemental : <http://www.correze.gouv.fr/>

Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de **poussières** que :



## Quelles sont les sanctions ?



Le maire peut être saisi lorsque l'interdiction n'est pas respectée.

Le contrevenant s'expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 €.

## Et pourtant des solutions existent...

**Le compostage individuel :** Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires... Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.

**Le broyage des végétaux :** Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.

Certaines collectivités proposent des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par la collectivité.

**La collecte en déchetterie :** Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchetterie la plus proche : 35 déchetteries en Corrèze sont à la disposition du grand public et des professionnels. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.



# Chantier Salle des Fêtes - 2014/2015

## Salle des fêtes Tranche 1

Gros œuvre, désamiantage, couverture, menuiserie extérieures bois alu.

Dépenses engagées au 31/12/2014 : 155 787.25 € HT

Subventions obtenues pour la tranche 1 :

Conseil général : 36 325 €,

Etat DETR : 44 000 €,

Région Limousin : 24 654 €.





### Ville et village fleuris :

La Commune d'AURIAC a brillamment obtenu le label départemental des Villes et Villages fleuris 2014 décerné par le Conseil Général de la Corrèze.

Cette récompense s'accompagne d'une subvention de 500 €

Nous comptons sur une implication de tous pour que AURIAC soit un écrin de fleurs en 2015.

### Bienvenue aux nouveaux arrivants

- ⇒ Monsieur et Madame Anne et Jacques LEVEQUE
- ⇒ Monsieur et Madame Sophie et Cyril CHABENAT et leurs enfants
- ⇒ Mademoiselle Léa CHOQUET et Jean Christophe GIBBAL
- ⇒ Mademoiselle Lucille DELMAS et Gregory HUZJAK

### Remerciements

A tous les bénévoles qui par leurs actions animent le village et le rendent agréable à vivre.

Nous remercions également tous ceux et celles qui ont apporté leur contribution financière ou matérielle à la commune.

A tous ceux et celles qui ont participé à la rédaction de ce bulletin municipal, que ce soit par leurs articles ou leurs photos.